

Nouvelle-Zélande

ARTICLE 7 : MAINLEVÉE ET DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

En cliquant sur le lien ci-après, les parties intéressées trouveront dans le bas du menu, à gauche de l'écran, davantage d'informations concernant la création d'un compte (*set up*) et le paiement (*pay*) ainsi que d'autres informations importantes pour les importateurs.

- [Comptes différés pour les importateurs \(customs.govt.nz\)](#)
- [Comptes différés pour les courtiers \(customs.govt.nz\)](#)